



LA FORESTIÈRE®

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE PROPRIÉTAIRES
ET EXPLOITANTS FORESTIERS

Rapport d'activité 2024-2025

Sommaire

3-4	Billet du Président
5	Conseil d'Administration • Excursion du conseil d'administration 2025
6	Informations générales • Membres
7-8	Personnel d'Echandens • Echandens : entrée en fonction de Mme Elisabeth Heller • Genolier : entrée en fonction de M. Abraão Sousa Godinho • Sortie annuelle du personnel • Remerciements au personnel
9-15	Marché des bois et service de commercialisation • Bref aperçu du marché mondial des sciages • Activité de commercialisation de La Forestière • Cessations d'activités parmi nos clients • Mises de feuillus de Lausanne : une annulation et une déconvenue sur le hêtre • Reprise du portefeuille clients de TECOBOIS SA • Coordination pour les projets de construction bois de l'Etat de Vaud et de communes vaudoises • Projet logiciel Latschbacher • Commercialisation de bois-énergie et industrie • Versement d'un rabais de courtage aux fournisseurs de bois • Remerciements
16-19	Activités associatives • Promotion de la filière bois • Commission consultative sur la faune • CPP de l'économie forestière vaudoise • Vaud Plaquettes Bois-énergie • Fagus Suisse SA • Fonds Vaudois du Bois • Antenne romande d'Energie-bois Suisse
19	Immeubles Genolier • Inauguration du hangar de la pépinière et portes ouvertes
20	Pépinière de Genolier
21-22	Comptes de l'exercice 2024-2025 • Commentaires de Fabio Ferraretto, Resp. finances et administration
23	Bilan de l'exercice 2024-2025
24	Comptes d'exploitation de l'exercice 2024-2025
25-27	Budget 2025-2026 • Commentaires de Fabio Ferraretto, Resp. finances et administration



Billet du Président

Mesdames et Messieurs les membres de la Forestière,

La célébration du siècle d'existence de La Forestière ainsi que les festivités qui ont marqué cet anniversaire sont désormais derrière nous. Nous gardons le souvenir de ce jubilé marqué par la participation et la reconnaissance de l'ensemble des acteurs qui portent leur confiance envers notre coopérative. Nous remercions une fois encore nos partenaires commerciaux qui permettent à La Forestière de poursuivre dans ses objectifs, tout en cherchant à s'adapter à l'évolution des conditions cadres de notre secteur d'activité.



L'exercice que nous passons en revue cette année a notamment été marqué par les éléments suivants :

- L'état sanitaire de nos forêts continue de préoccuper par le caractère durable de ses mutations : le réchauffement climatique continue sa progression avec des conséquences et impacts qui touchent le quotidien de tout un chacun. Le bostryche a connu un nouveau pic, particulièrement dans le Jura où ses effets sont bien visibles et marquent le paysage. En découlent la recherche et le développement de mesures qu'il convient de mettre en place pour anticiper et accompagner ces mutations.
- Parmi celles-ci, vues sous l'angle de l'abroustissement des jeunes plantes par le cerf, les travaux de la Commission consultative de la Faune réunit notamment les représentants de la faune, de la chasse et de la protection de la nature et de la forêt. Dans le cadre de ces consultations et malgré les intérêts divergents des entités représentées, une prise de conscience commune se dessine pour constater que la survie de la forêt dépend d'intérêts supérieurs et que sa mutation suit un calendrier qui n'est pas concerné que par des sujets qui impactent le court-terme ; par contre les mesures qui doivent être prises dans un court-terme pour espérer atteindre les objectifs à long terme, soit dans un siècle environ, doivent se mettre en place aujourd'hui. Au final, les sujets de discussion de cette commission consultative permettent au chef de département de prendre ses décisions et d'arrêter le plan de tir de l'année qui suit, notamment.
- Revenant sur la problématique du bostryche et de son corollaire, le bois bleu est désormais admis pour une grande partie de la mise en œuvre des bois de service. Les divers et nombreux projets que le canton mène pour la construction de ses bâtiments permettent cette utilisation, tout en montrant le chemin à suivre quand bien même cette augmentation de la demande provoque une certaine pression sur cet approvisionnement. Nous l'avons déjà évoqué, la nécessité de coordonner la filière est indispensable à la réussite de cette augmentation de la demande, en toutes saisons, de notre matière première. Les réalisations en cours impliquent de surmonter et de gommer les inévitables difficultés de cet approvisionnement. Les acteurs sont aujourd'hui en contact quasi permanent entre eux pour permettre la livraison des fournitures attendues, en temps et en quantité. Mais aujourd'hui, tout n'est pas réglé et il est plus que jamais nécessaire d'intensifier les échanges entre l'ensemble des acteurs de la filière tout en trouvant le dénominateur commun des divers points de vue des intervenants.
- La plateforme vaudoise du bois (PVB) est un programme de développement économique qui a pour mission de valoriser la filière par la mise en valeur des circuits courts. En collaboration avec le tissu associatif et professionnel de la branche, avec le soutien de quelques régions du canton, de la Direction générale de l'environnement (DGE) et du

service de la promotion économique (SPEI) ainsi que de La Forestière, cette plateforme étudie actuellement les potentiels de stockage de bois dans la perspective de répondre aux contraintes de l'augmentation de la demande en bois de service. Cette étude, menée avec le soutien de la coopérative Boipac et la participation de divers acteurs de la filière, révèle notamment la difficulté de sortir des canevas habituels pour se projeter dans l'avenir avec des schémas novateurs. Le travail de cette plateforme permet de réunir une partie des acteurs de la promotion économique du canton dans le but de chercher, et trouver, ensemble des réponses à ces nouveaux défis relatifs aux circuits courts. Relevons que la plateforme vaudoise du bois prépare actuellement la 4^{ème} phase de son existence.

- La Forestière poursuit ses collaborations pour assumer une présence dans diverses manifestations du canton, au service de la promotion du bois. A l'échelon romand, un projet d'association visant la promotion de la formation professionnelle des métiers de la forêt est en cours d'élaboration.
- Cette démarche s'inscrit dans la volonté de suivre l'évolution de l'offre et de la demande de places d'apprentissage dans notre canton. Nous constatons avec satisfaction que les mesures mises en place il y a deux ans continuent de porter leurs fruits. Il est donc indispensable de poursuivre notre mobilisation en faveur de cette voie professionnelle : c'est l'affaire de nous toutes et tous de continuer d'œuvrer dans ce sens !
- Dans sa séance du 6 mars dernier, sur proposition de notre Directeur, le conseil d'administration a admis à l'unanimité le rachat de l'entreprise Tecobois SA dans la perspective de valoriser son réseau de clientèle tant en Suisse qu'à l'étranger.

Côté chiffres, le présent rapport d'activité 2024-2025 reflète la vie de notre coopérative. Avec un chiffre d'affaires de CHF 14,5 millions de francs, en hausse de 7.6% par rapport à l'exercice précédent, il s'inscrit de manière réjouissante dans une vision de consolidation des prix du bois. Si le volume des bois commercialisés s'élève à 186'150 m³ (+6.2%), le prix moyen, par catégories, s'établit à CHF 76,94/m³ (CHF 75,82 pour l'exercice précédent). En conséquence, le conseil d'administration a pris la décision d'activer le mécanisme de rabais de courtage, les conditions le permettant étant remplies. C'est donc d'un rabais de courtage de 15% que les propriétaires forestiers membres de notre coopérative se sont vu rembourser. Notons que ce rabais représente un montant total de plus de CHF 100'000.--.

Au cours de cet exercice, quatre membres ont demandé le remboursement de leurs parts sociales, alors qu'un membre a demandé son adhésion, portant ainsi le nombre de sociétaires à 392.

Le conseil d'administration, qui s'est réuni à neuf reprises, a repris un rythme un peu plus « normal » suite à cette année du centenaire. La collaboration qui a régné avec l'ensemble de nos collaborateurs a permis de maintenir des liens renforcés et respectueux du travail de chacune et chacun. Que toutes et tous en soient ici remerciés.

En conclusion, à l'instar des exercices précédents, le cœur de nos activités - le négoce de bois - est impacté par une quantité d'éléments extérieurs que nous ne maîtrisons pas mais sur lesquels nous cherchons à anticiper les potentielles évolutions et conséquences. La richesse de notre coopérative, c'est la qualité de ses collaborateurs, sa capacité à anticiper les nombreux nouveaux défis qui s'ouvrent à elle, ainsi que la diversité de ses centres de profits. Mesdames et Messieurs les membres de La Forestière, tout cela est rendu possible grâce à la confiance que vous portez à votre coopérative et nous vous en sommes reconnaissants.

Bienvenue à l'assemblée générale de La Forestière.

Gilbert Gubler
Président

Conseil d'Administration

Président	Gubler Gilbert	Moudon
Vice-Président	Ruch Daniel	Corcelles-le-Jorat
Membres	Darmon André	Genolier
	Fivaz Laurent	Corbeyrier
	Giesch Christina	Sion (VS)
	Leuenberger Christine	Vallorbe
	Rosset Jean	Etat de Vaud
	Rochat Paul-Claude	L'Abbaye
	Thuillard Jean-François	Froideville



Excursion du conseil d'administration 2025

Il a préféré attendre patiemment son tour, mais le Conseil de La Forestière a finalement effectué une sortie de trois jours afin de marquer, lui aussi, le centenaire de notre coopérative. Cette pérégrination a emmené les participants du côté de Rheinfelden, puis Schaffhouse et le Rhin jusqu'à Stein. Le deuxième jour a été consacré à l'assemblée générale de ForêtSuisse à Weinfelden. Après une nuit passée à St-Gall, le retour s'est fait le samedi non sans avoir au préalable gravi le Säntis en télécabine.



Depuis la gauche : Didier Wuarchoz, dir, Paul-Claude Rochat, Gilbert Gubler, président, Christine Leuenberger, Laurent Fivaz, Christina Giesch, Jean Rosset et Jean-François Thuillard.



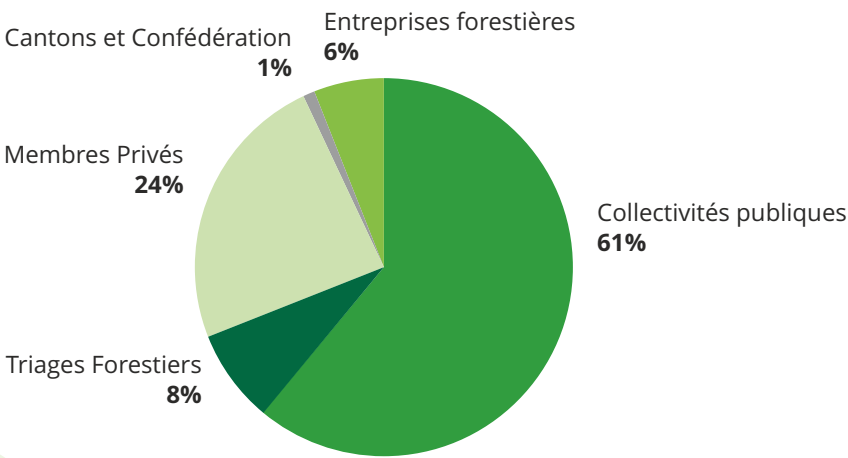
Informations générales

Membres

Au 30 juin 2025, l'état des membres est le suivant :

4 cantons et la Confédération	239 communes et bourgeoisies
93 propriétaires privés	30 triages et groupements
25 entreprises forestières	

**La Forestière compte 392 membres
pour un capital social de CHF 1'216'750.--**



Personnel d'Echandens

Direction :

M. Didier Wuarchoz

Adresses courriel

dwu@laforestiere.ch

Agents commerciaux :

M. Steve Gander

sga@laforestiere.ch

M. David Girardon

dgi@laforestiere.ch

M. Grégoire Vuissoz

gvu@laforestiere.ch

Bureau :

M. Fabio Ferraretto

Responsable administratif

ffe@laforestiere.ch

Mme Nicole Pache

Facturation

npa@laforestiere.ch

M. Thibaut Zbinden

Commercial Bois Energie

tzb@laforestiere.ch

Mme Elisabeth Heller

Secrétariat

secretariat@laforestiere.ch

Antenne romande EbS :

M. Richard Golay

golay@energie-bois.ch

Coordinateur certification :

M. Christophe Rémy

Indépendant, sur mandat

cremy@foret-denhaut.ch



Echandens : entrée en fonction de Mme Elisabeth Heller

Elle a déjà été présentée lors de l'assemblée générale 2024 alors qu'elle venait d'entrer en fonction, plus précisément le 2 septembre 2024. Il s'agit bien de Mme Elisabeth Heller, secrétaire du Conseil de La Forestière et de Sodefor. Au quotidien, elle s'acquitte également de tâches relevant du secrétariat général de notre coopérative et apporte un soutien efficace à la direction. Elle s'est rapidement intégrée au sein de notre petite équipe et tant le Président que le Directeur apprécient de pouvoir compter sur ses compétences et son engagement.



Genolier : entrée en fonction de M. Abraão Sousa Godinho

M. Sousa Godinho nous est venu d'une pépinière familiale genevoise, où il a obtenu son CFC d'horticulteur pépiniériste. Il a rejoint notre entreprise le 2 septembre 2024 sur le site de Genolier. Volontaire et de relationnel facile, il a prouvé entre-temps que l'on pouvait compter sur lui en toutes situations.

Sortie annuelle du personnel

En date des 18 et 19 juin 2025, le personnel d'Echandens a effectué une excursion de deux jours en Alsace. Au programme : visite de la scierie Schilliger Bois SAS à Vogelsheim (normalement fermée au public) suivie d'une partie culturelle à Colmar ; le lendemain, visite du château du Haut-Koenigsbourg avant le retour sur les bords du Léman. Nous saisissons cette occasion pour remercier M. Yvan Pahud de Schilliger AG pour ses démarches auprès de ses collègues français, ainsi que M. François Meyer à Vogelsheim pour la visite fort intéressante et détaillée qu'il nous a offerte.



Remerciements au personnel

Nous ne saurions clore cette section du rapport annuel dédiée au personnel sans adresser nos plus vifs remerciements pour le travail remarquable qui est réalisé jour après jour par celles et ceux qui constituent les forces vives de notre coopérative, tant à Echandens qu'à Genolier. Ils et elles portent haut les valeurs que sont le service à nos membres et à notre clientèle, et cela dans un bel esprit de collaboration.

Marché des bois et service de commercialisation

Bref aperçu du marché mondial des sciages

Aux USA, les offensives du président américain sur le thème des taxes douanières font quelques vagues sur un marché du bois par ailleurs plutôt morose, tandis que les volumes de production des sciages canadiens continuent de s'éroder. Voici les principaux facteurs qui expliquent la situation actuelle de ce marché si important pour le commerce mondial :

- Taxes douanières portées de 14,5 % à 35% sur les bois canadiens, qui représentent plus du quart de la consommation US en bois d'ossature et panneaux OSB. L'effet de ces taxes sur le long terme est plutôt bénéfique pour les bois de l'UE, scandinaves et allemands en tête, qui bénéficient de l'accord-cadre passé avec l'UE et seront taxés à 15%.
- Construction toujours à la peine ; les coûts de construction et de financement restent élevés pour les propriétaires américains : en septembre 2025, le taux hypothécaire moyen d'une hypothèque fixe sur 30 ans est de 6.3%. Avec cela, le rythme annuel de construction de logements est retombé au-dessous des niveaux d'avant la crise COVID et reste sur une tendance atone.
- Phénomène certes passager mais directement lié aux taxes douanières, le marché américain des sciages est actuellement en situation d'engorgement : en anticipation de l'arrivée des taxes, Canadiens et Européens ont forcé sur les exportations au 1^{er} semestre 2025, encombrant la chaîne logistique à tel point que la cotation de Chicago a lourdement chuté sur tout le mois de septembre. Ce marché automnal engorgé n'est pas une bonne nouvelle pour les exportations européennes, qui ont vu de surcroît l'euro se renforcer par rapport au dollar.

Il est actuellement très difficile de prédire les effets de ce protectionnisme revenu en force là où on l'attendait le moins. Mais c'est surtout le volume des exportations allemandes vers les USA qui reste un facteur déterminant pour nous, et jusqu'ici ce volume a pu être maintenu.

Du côté de l'autre poids lourd en termes de consommation de bois, la **Chine** a vu ses importations de bois en 2024 (sciages et grumes) chuter de plus de 10 % par rapport à 2023. Elle a de plus réorienté une bonne partie de ses achats de sciages vers le bloc russe, mettant à profit des voies ferrées récemment ouvertes. Pendant ce temps sa production indigène de grumes augmente d'année en année, mais la Chine reste une grande importatrice de résineux, principalement en provenance de Nouvelle-Zélande. Depuis la fin de la grave crise des bostrychés allemands entre 2019 et 2022, qui avait vu des millions de m3 y être expédiés en containers, l'Allemagne ne compte plus parmi les exportateurs importants de bois ronds vers cette destination, hormis pour le hêtre.

Chez nos proches voisins

En **Allemagne**, les scieurs ont vu ces 12 derniers mois le coût moyen de leur matière première augmenter sensiblement. D'une part la proportion de bois bostrychés à prix discount a fondu, et d'autre part le prix des bois sains, devenus rares après les hécatombes des années 2018 à 2023 causées par le petit cafard, a fortement grimpé. Les estimations officielles parlent d'une perte de 16% du stock total d'épicéas sur pied dans le pays, et d'une surface de 900'000 ha de friches qui ont succédé aux anciennes forêts de résineux, surtout en basse altitude. Ainsi, au moment d'écrire ces lignes, le marché anticipe déjà une baisse de la production allemande de sciages pour 2025, alors même que la demande donne les premiers signes de reprise.

Fait suffisamment rare pour être mentionné, c'est donc bien le marché des grumes qui a poussé celui des sciages à la hausse. En effet malgré une demande sans grande vigueur, les scieurs ont dû procéder à plusieurs annonces d'augmentation de prix sur cette période. Cette situation fait en quelque sorte office de stress-test afin de vérifier l'acceptabilité de ces niveaux de prix de sciages plus élevés auprès des utilisateurs. Jusqu'ici, la réponse semble montrer qu'une revalorisation des produits bois est bel et bien possible.

En **France**, où le phénomène du bostryche a été très intense sur toute la face Est jusqu'à récemment, le marché est resté plus lourd. Il faut dire que la conjoncture n'y est pas très favorable au marché des sciages, qui a là aussi manqué d'impulsions de la part du secteur de la construction. Toutefois, en fin d'exercice, la situation donnait des signes de retour à l'équilibre et laissait entrevoir une reprise des prix des grumes pour l'automne 2025.

Le tableau est plus positif en **Italie**, où la demande en bois a été nettement meilleure en 2024 que l'année précédente, une tendance qui s'est encore renforcée en 2025.

Marché suisse

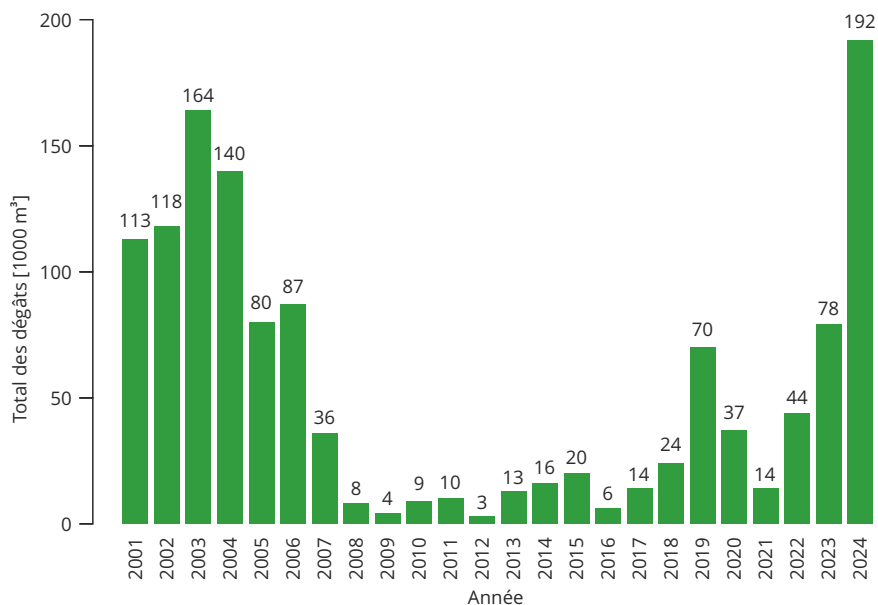
Pour en venir à notre pays, celui-ci s'est longtemps tenu dans l'ombre de son grand voisin allemand, attendant que la voie soit libre pour des augmentations de prix. Constatant l'allègement de la pression exercée en temps ordinaire par les sciages importés, les propriétaires forestiers suisses auraient pu souhaiter que nos partenaires scieurs se montrent un peu plus dynamiques sur le front des ventes, pourtant caractérisé par une demande robuste. Avec le bon niveau de conjoncture que connaît notre pays, il est difficile de croire que des prix du bois améliorés de quelques francs poseraient problème aux utilisateurs suisses.

Les quantités de grumes récoltées, pourtant assez normales, ont parfois donné des sueurs froides aux acheteurs, poussant même la faïtière de l'industrie du bois à publier dans le courant de l'hiver des communiqués de presse enjoignant les propriétaires à augmenter les coupes de bois -sans évoquer toutefois d'améliorations de prix d'achat...



Les attaques de bostryche ont nettement baissé en intensité dans le pays, sauf dans le Sud de l'Arc jurassien et une partie du Plateau. Malheureusement, notre canton fait donc partie des régions qui font encore face à des attaques massives de scolytes, en particulier à la Vallée de Joux, qui subit depuis 2024 des dégâts d'ampleur inédite. A tel point qu'une bonne partie des ressources destinées à la récolte des bois a longtemps été accaparée par les coupes sanitaires prioritaires.

Sur le plan national, la récolte de grumes (bois de service) a baissé de 2% en 2024, alors qu'elle a augmenté d'1% dans le canton de Vaud.



Canton de Vaud : Volume de bois attaqué par le bostryche (ne correspond pas au volume récolté)

Feuillus

Dans le marché des feuillus, ce sont les essences les moins abondantes comme le chêne et le frêne qui tirent leur épingle du jeu, et c'est surtout vrai pour les plus belles qualités. Le marché suisse du hêtre a vécu une chute au début de l'année 2025, matérialisée lors de la mise de Lausanne à la mi-mars.



Activité de commercialisation de La Forestière

Notre saison de commercialisation a débuté sur une rapide hausse du volume de bois annoncé à nos agents. De bonnes conditions d'exploitation en montagne et, même si c'est à déplorer, un afflux de bois bostrychés, en sont la cause. Heureusement, les scieries industrielles ont accepté de relever leurs prix de la classe K, celle réservée aux bois de qualité mais atteints par le bleuissement dû au bostryche. Il faut dire que l'acceptation de ces bois par les utilisateurs est nettement meilleure qu'auparavant : les campagnes de sensibilisation de la filière réunie sous l'égide de Lignum Vaud et du Cedotec, y sont certainement pour beaucoup. Sans oublier l'Etat de Vaud et plusieurs communes, qui ont affiché ouvertement la mise en œuvre volontaire de bois bostrychés dans leurs constructions.



Futur Gymnase du Chablais, Aigle

Au niveau opérationnel, l'équipe commerciale a été mise à l'épreuve avec l'absence pour plusieurs semaines de l'un des siens dès la mi-septembre. Son remplacement durant la haute saison des coupes a été possible grâce aux efforts de tous et à l'embauche sous contrat de MM. Rémy Fischer et Christophe Rémy pour environ deux mois. Nous profitons de les remercier au passage. Ce fut également l'occasion d'apprécier une fois de plus la qualité du travail de notre facturiste Nicole Pache, reconnue pour son attention aux détails et sa connaissance des nombreuses particularités propres à l'établissement des factures et des décomptes de bois ronds. Cette période critique a ainsi pu être surmontée sans accroc majeur et le retour à la normale s'est fait dès les premiers jours de 2025 suite à la convalescence de notre collègue.

En termes de prix, en l'absence d'arguments probants, celui des bois de charpente est resté inchangé alors que celui des bois à canter (assortiment destiné aux scieries industrielles), plus exposés à la concurrence internationale, a pu être relevé de quelques francs au printemps 2025.

La bonne surprise est venue du marché italien qui a vu un regain de dynamisme s'installer dès le deuxième semestre 2024. Ce fut l'occasion de renouer le contact avec un ancien client amateur de bois bostrychés, et depuis les affaires se sont enchaînées à la satisfaction des deux parties.



Pile de bois bostrychés dans le Risoux, automne 2025

Cessations d'activités parmi nos clients

L'année 2025 a malheureusement vu la fermeture définitive de deux de nos clients :

- La scierie Geinoz à Enney
- Le département « bois » de la maison Samvaz à Châtel-St-Denis

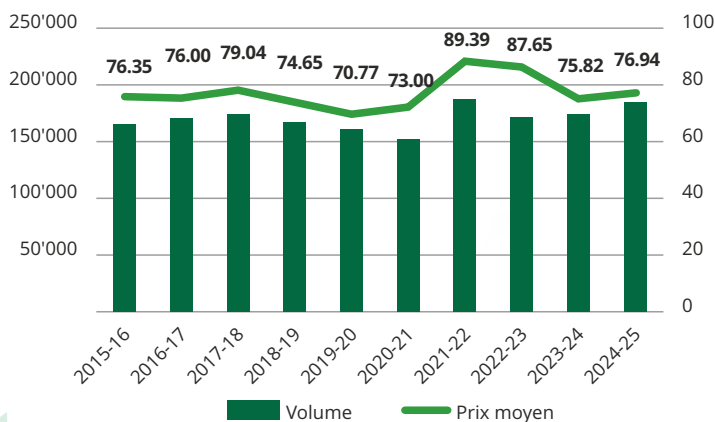
Nous tenons avant tout à remercier les personnes à la tête de ces entités pour la bonne collaboration entretenue durant de nombreuses années avec elles et regrettons bien sûr qu'elles aient été contraintes de prendre ces décisions que nous savons douloureuses. Etant donné la situation du marché, actuellement demandeur de bois, ces cessations n'ont pas d'incidence négative sur notre activité de commercialisation.

Mises de feuillus de Lausanne : une annulation et une déconvenue sur le hêtre

Les coupes de bois de feuillus de l'automne 2024 ont été entravées par la priorité donnée aux interventions contre le bostryche, à tel point qu'il a été décidé d'annuler la mise de feuillus de décembre.

Lors de la deuxième mise de la saison qui a pu avoir lieu comme prévu en mars 2025, si les bois de chêne et de frêne ont été adjugés à des niveaux satisfaisants, ce n'est pas le cas du hêtre. Cette essence, qui avait repris des couleurs ces dernières années sous la poussée du bois-énergie et de la demande chinoise, a perdu ce jour-là entre 10 et 15 francs par mètre-cube, sans qu'il n'y ait eu de signes annonciateurs. La baisse de demande en Chine, aggravée selon nos clients par un brusque changement dans l'offre de prestations de CFF Cargo en direction de l'Italie, en sont la cause.

Volume [m³] et prix moyen 2014-2024



Commercialisation par La Forestière : volumes et prix moyens

Reprise du portefeuille clients de TECOBOIS SA

Au moment d'envisager de mettre un terme à ses activités, le patron de Tecobois, M. Jean-Charles Terry a approché La Forestière pour lui proposer de reprendre son portefeuille de clients scieurs. Au terme des négociations qui se sont déroulées dans un climat de bonne entente, à l'image des nombreuses années de collaboration que les deux entreprises ont entretenues, un accord a été passé portant uniquement sur la partie bois ronds du négoce de Tecobois.

Avec ce rachat concrétisé au printemps 2025, La Forestière a pu élargir son portefeuille et reprendre à son compte des relations clients opérant parfois sur des marchés de niche, y compris à l'étranger.



M. Jean-Charles Terry, entouré de D. Wuarchoz, dir. et D. Girardon, agent commercial (à droite)

Coordination pour les projets de construction bois de l'Etat de Vaud et de communes vaudoises

La plateforme de commercialisation de La Forestière apporte son soutien aux entités publiques, Etat ou communes désirant construire un bâtiment public en utilisant leur propre bois. La Forestière soutient pleinement ces initiatives, qui assurent un débouché à un volume croissant de bois indigène.

Projet logiciel Latschbacher

Notre ERP de commercialisation et facturation des bois, après de nombreuses années de bons et loyaux services, arrive au terme de sa durée de vie et nous avons choisi, pour le remplacer, de nous tourner vers le leader européen de la spécialité, la maison autrichienne Latschbacher.



L'implémentation de ce logiciel à notre niveau ouvre des perspectives en termes d'intégration des données depuis la forêt jusqu'aux scieries ou négociants de bois, sans oublier les transporteurs. En ce sens, elle permettra des gains de temps, de précision et de sécurité des données à tous les acteurs de la mise sur le marché des grumes. Plusieurs entités forestières vaudoises se sont d'ailleurs déjà dotées de cette solution au niveau de la gestion forestière, démarches que La Forestière soutient d'ailleurs par le versement d'un subside de CHF 600.-- aux intéressés.

Afin de présenter ce produit aux membres et aux gardes forestiers, trois séances d'information ont été organisées en mai 2025 en divers endroits du canton. L'implémentation définitive est prévue pour le 1^{er} juillet 2026.

Commercialisation de bois-énergie et industrie

Notre plateforme dédiée aux bois-énergie et industrie est maintenant bien implantée. Dans le bois-énergie, les périodes de pénurie et de pléthore se succèdent en fonction des saisons et du fonctionnement des grandes chaufferies. Notre tâche consiste d'une part à assurer l'approvisionnement de partenaires tels que des groupements forestiers eux-mêmes en charge de l'approvisionnement de chaufferies, et d'autre part d'effectuer des ventes ponctuelles de gré à gré.

Les bois d'industrie sont vendus à notre client unique Swiss Krono à Willisau. Cette dernière activité est directement exposée aux difficultés du fret ferroviaire, entre annulations de wagons sans préavis ou gares surchargées quand ce n'est pas carrément placées sous monopole : ce n'est donc pas une sinécure.



Versement d'un rabais de courtage aux fournisseurs de bois

Le résultat comptable de notre centre de profit « bois » ayant dégagé un bénéfice avoisinant les CHF 150'000.--, le Conseil d'administration a opté une nouvelle fois pour le versement d'un rabais sur les courtages facturés. Ce rabais représente 15% des courtages appliqués et ramène ainsi le coût de cette prestation de service pour les propriétaires forestiers signataires du mandat à 6,4% pour les ventes standard, et 3,8% pour les bois de canter livrés à Zahnd et Despond.

Remerciements

Nous ne pourrions clore cette section dédiée à la commercialisation des bois ronds sans adresser nos plus vifs remerciements à nos partenaires qui nous font confiance tout au long de l'année :

- Nos estimés clients, scieries et négociants de bois ronds
- Nos fournisseurs de bois : les propriétaires forestiers qui nous mandatent et bien sûr leurs gestionnaires les gardes forestiers, ainsi que leurs équipes.
- Les entrepreneurs de travaux forestiers, toujours plus nombreux à nous faire confiance.
- Les entreprises de transport de grumes.

Tous ces acteurs réalisent parfois des prouesses pour faire en sorte que nos bois soient mis à disposition de leurs destinataires dans des conditions optimales : qu'ils en soient ici remerciés.

Activités associatives

Promotion de la filière bois

Durant l'exercice écoulé, La Forestière a participé aux événements suivants en collaboration avec nos partenaires de la filière bois sous l'égide de Lignum Vaud :

- Expo de Cossonay 2024 du 12 au 20 octobre
- Comptoir d'Oron (partie officielle) du 24 au 27 avril 2025

Ces événements nécessitent certes des moyens non négligeables en ressources humaines, mais ils sont l'occasion de mieux faire connaître notre filière. Toute la communication ne se fait pas encore sur smartphone, et celle qui s'effectue de vive voix entre deux personnes a encore toute sa place !

Commission consultative sur la faune

Cette commission dans laquelle siège le président de La Forestière se réunit selon les besoins, mais au moins une fois par an afin de fixer le plan de tir des ongulés qui causent en certains endroits de graves dégâts aux forêts. Depuis l'entrée en vigueur du Plan forêt-gibier 2020-2029, la mise en place d'un monitoring dont les modalités sont reconnues et acceptées par toutes les parties a permis la prise de décisions basées sur des constats irréfutables. En certains endroits, les dégâts ont diminué, mais en d'autres comme dans les régions où le cerf se développe, ils atteignent des niveaux critiques compromettant clairement le renouvellement naturel des forêts. Fait aggravant, ce sont les essences prometteuses en termes d'adaptation de la forêt au dérèglement climatique, qui sont les plus prisées.

CPP de l'économie forestière vaudoise

Les premiers contrôles en entreprise ont eu lieu en 2025, tout comme l'organisation des premiers cours de perfectionnement, gratuits car financés par les contributions paritaires.

La CCT a été révisée et devrait entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2026. La grille salariale a subi une adaptation de 10%, il est vrai qu'elle datait de tractations remontant à 2016.

Enfin, la CPP s'est dotée d'un site www.cppef-vd.ch

Vaud Plaquettes Bois-énergie



Le Groupe poursuit son activité sous une forme simplifiée, ayant dû se passer du financement cantonal qui servait notamment à rémunérer sa secrétaire. Toutefois il poursuit sa mission de promotion au sens large et échanges d'expérience entre acteurs de terrain.

C'est dans ce cadre que certains de ses membres sont appelés à participer à la Copbois organisée par la DGE. De même, il apporte son soutien technique au projet de la DGE-Forêt sur l'utilisation et la préparation des rémanents de coupe comme combustible bois.

Fagus Suisse SA

Confrontée à des problèmes de liquidités après un trop grand nombre d'exercices déficitaires, l'entreprise a été contrainte de restructurer son capital-actions en prenant des mesures drastiques :

- Abattement de la valeur nominale des actions de CHF 100.-- à CHF 10.-- à charge des anciens actionnaires.
- Abandons de créances à hauteur de 50 % de la part des principaux créanciers.
- Recapitalisation à hauteur d'un million provenant du Groupe Corbat SA pour CHF 700'000.-- et Raurica Wald pour CHF 300'000.--.
- Réduction du conseil d'administration à 6 personnes, dont trois issues du groupe Corbat SA.

Il était clair dès le début que l'initiative Fagus était un pari risqué. Mais la startup Fagus Jura puis Fagus Suisse est parvenue à développer un produit en bois de hêtre innovant et de haute qualité technique aussi bien qu'esthétique. Par contre, elle n'est pas parvenue à commercialiser une gamme de produits standardisés permettant d'améliorer sa rentabilité. Au lieu de cela, son planning de production a été trop souvent un casse-tête afin de fabriquer en peu de temps de gros volumes pour des projets emblématiques, suivis de longues périodes de calme plat. C'est une des raisons principales de ce demi-échec.

Souhaitons plus de chance aux gestionnaires du groupe Corbat, désormais seuls à la barre et qui devront trouver des solutions afin de rentabiliser rapidement le site de production des Breuleux.



Fonds Vaudois du Bois

Le Fonds, alimenté annuellement sur une base volontaire par la vaste majorité des propriétaires forestiers vaudois à raison de 5 centimes par m³ de possibilité, a soutenu les demandes suivantes en 2024 :

- Soutien au Prix Lignum 2024, région Ouest, CHF 500.--
- Commune de Chardonne, soutien de son parcours didactique au Mont-Pélerin, CHF 4'000.--.

Au 31 décembre 2024, le capital du Fonds s'élevait à CHF 69'639.40

**FONDS
VAUDOIS
DU BOIS**



Etudes du potentiel

Depuis 2012, La Forestière héberge l'antenne romande d'Energie-bois Suisse (EbS).

Fondée en 1979 après les crises pétrolières, l'Association promeut l'utilisation judicieuse du bois-énergie, la « chaleur de nos forêt ».

Avec le soutien de sa centrale zurichoise, l'antenne romande a conduit ces dernières années d'importantes études sur les potentiels cantonaux restant en bois-énergie. La méthode utilisée se base chaque fois sur l'étude de 2023 réalisée à l'échelle nationale par EbS pour l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Après les cantons de Fribourg (2023), Neuchâtel (2024) et Valais (2024), l'antenne a rendu fin juin 2025 la première version du rapport pour le Canton de Vaud à la Direction cantonale de l'énergie (DIREN).

Ces études visent à maîtriser le développement constant du bois-énergie dans la transition énergétique, en identifiant et en intégrant les grands projets en voie de réalisation.

La conclusion est sensiblement la même chaque fois : si le potentiel en forêt est déjà largement exploité, il va nous permettre de répondre à la demande pour les grands projets en cours de réalisation de ces dix prochaines années. Cela demandera en particulier un effort à la branche pour augmenter l'utilisation raisonnable des résidus de l'exploitation en forêt (cimes et branches), encore peu valorisés aujourd'hui.

Cendres

La problématique du manque de décharges pour évacuer les cendres est, avec l'approvisionnement en combustible, une priorité pour Energie-bois Suisse. L'antenne est en contact avec des professionnels romands pour trouver des solutions concrètes pour le stockage et la valorisation des cendres de bois. Des autorisations cantonales sont en attente pour la question du stockage et la mise en œuvre de filières de valorisation dans l'industrie du ciment ou la production d'engrais devrait prendre forme à court et moyen termes respectivement.

Renseignements, soutiens et conseils

Le responsable de l'antenne Richard Golay a rejoint un réseau officiel d'experts qui aide les exploitants de chaudières bois à identifier les problèmes ou leurs causes. Soutenu par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), le « QS Support Chauffages au bois » s'adresse aux exploitants, aux autorités et aux fournisseurs de chauffages au bois existants, grands ou petits, dont le fonctionnement n'est pas optimal. N'hésitez pas à nous contacter !

Energie-bois Suisse était présente en mars au salon Habitat-Jardin à Lausanne sur le stand de la Direction de l'Energie du Canton de Vaud au côté d'autres associations professionnelles des énergies renouvelables.

L'antenne continue à assurer la permanence téléphonique et électronique en délivrant ses renseignements et conseils neutres aux particuliers, professionnels, collectivités publiques et privées, bureaux d'ingénieurs et médias.

Formation et information

Le responsable de l'antenne donne des cours pour divers organismes (HES-SO, energo®, proPellets.ch) dont le Centre de formation forestier de Lyss (CEFOP).



L'antenne romande d'Energie-bois Suisse était présente au salon Habitat-jardin en mars à Lausanne.
De gauche à droite : Bruno Holenstein (externe) et Richard Golay (Energie-bois Suisse).

Immeubles Genolier



Inauguration du hangar de la pépinière et portes ouvertes

La réfection complète du hangar-atelier datant des années 1980 a été finalisée quelques jours avant son inauguration le 17 octobre 2024. A cette occasion, une journée portes ouvertes a été organisée, suivie par une centaine de personnes.

Hormis la structure porteuse en bois qui était saine et a pu être conservée, tous les autres éléments de cette construction ont été refaits à neuf. Le toit, de faible pente, a été en partie recouvert de panneaux photovoltaïques. Les nouvelles façades sont labellisées bois suisse. Après bientôt une année d'utilisation, ce bâtiment tient toutes ses promesses et est très apprécié de ses utilisateurs.



Pépinière de Genolier

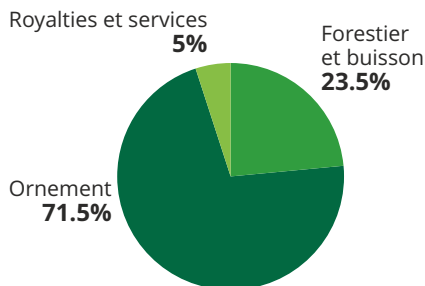
La pépinière a réalisé à nouveau un chiffre d'affaires historiquement élevé de près de deux millions de francs, et un excellent résultat comptable.

La saison 2024-25 a pu bénéficier dès le début de conditions favorables aux plantations chez notre clientèle, alors que le printemps a été moins propice et écourté par une vague de chaleur précoce. Fait réjouissant, le forestier progresse cette année d'environ 10%.

En ornemental, la reconversion d'anciennes parcelles de lauriers en production d'arbres-tiges, ainsi que la proportion élevée de vente de plantes issues de notre propre production a contribué à améliorer la marge brute, tandis que les frais généraux sont restés stables. A noter que le personnel a dû évoluer durant pratiquement toute l'année en sous-effectif : il aura fallu plus d'une année pour repourvoir le poste de chef de cultures, ce qui n'a pu être réalisé qu'à l'automne 2025. Afin de combler ce manque de ressources, du personnel temporaire a été engagé.



Répartition du chiffre d'affaires 2024-25



Comptes de l'exercice 2024 - 2025

Commentaires de Fabio Ferraretto, Resp. finances et administration

L'Organe de révision a effectué l'audit des comptes de La Forestière les 26 et 27 août 2025.

La justification exhaustive des postes du bilan a été réalisée au moyen de tous les documents et pièces comptables disponibles.

Par ailleurs, le poste « Débiteurs clients » a été contrôlé en obtenant les confirmations de soldes nécessaires auprès de nos clients et plus de 80 % des créances inscrites au bilan sont confirmées par des tiers ou, le cas échéant, par le paiement lui-même reçu entretemps.

Enfin, la bonne exécution et le respect de la procédure de prise d'inventaire du stock de plantes de la Pépinière de Genolier ont été vérifiés sur la base des pièces détaillées des prises d'inventaire.

L'audit n'a donné lieu à aucune reprise ou remarque et les comptes ont été validés tels que présentés.

Résultats globaux

Le résultat de la Coopérative s'est soldé par **un bénéfice net de CHF 380'081.28**. Sur la base d'une répartition interne par centre de profit, le résultat se présente comme suit :

Centre de profit	Chiffres d'affaires	Achats, frais d'achats	Personnel, loyer, frais généraux et amortiss.	Résultat d'exploitation	Charges et produits hors exploit	Résultat net
Négoce de bois, yc courtage	15'186'013.43	-14'103'918.43	-1'047'714.36	34'380.64	10'579.61	44'960.25
Services généraux, associatifs	555'210.58	0.00	-714'605.70	-159'395.12	0.00	-159'395.12
Pépinière de Genolier	1'998'615.47	-612'742.74	-906'713.06	479'159.67	0.00	479'159.67
Immeubles et bâtiments	529'834.00	0.00	-514'477.52	15'356.48	0.00	15'356.48
TOTAUX	18'269'673.48	-14'716'661.17	-3'183'510.64	369'501.67	10'579.61	380'081.28

Activité « Négoce de Bois »

Le **chiffre d'affaires brut total du négoce de bois**, hors recettes de courtages, s'élève à CHF 14,57 millions, en hausse de 7,6 % par rapport à l'exercice précédent.

Les **volumes de bois commercialisés** se sont établis à 186'150 m³, en progression de 6,2 % par rapport à l'exercice précédent, soit 10'816 m3 supplémentaires.

Le prix de vente brut moyen se situe à CHF 76.94/m³, en hausse de CHF 1.12/m³ (+ 1,1 %).

Le budget avait été établi à CHF 78.--/m³.

Le marché du bois de grume, en particulier au printemps 2025, a révélé quelques tensions dans l'approvisionnement. La pression sur les prix s'est tendanciellement accentuée.

La Forestière a introduit en 2015 la notion de rabais de courtage. Ce mécanisme permet d'abaisser le coût de cette prestation lorsqu'elle présente des comptes annuels nettement



bénéficiaires (Négoce de bois et consolidé). C'est le cas cette année. Il a donc été décidé d'accorder **un rabais de courtage de 15 %**, pour un total de CHF 100'000.--. Il bénéficie aux fournisseurs de bois ayant signé un contrat de commercialisation. Ce rabais n'est appliqué que pour l'exercice 2024-2025.

Activité « Services généraux et associatif »

Ce département a été fortement impacté par un amortissement sur une participation et des moins-values sur les placements financiers.

Activité « Pépinière de Genolier »

La Pépinière réalise un chiffre d'affaires atteignant presque les 2 millions de francs. La saison d'automne 2024 a été dynamique avec une météo très favorable. Cependant, la saison du printemps 2025 a été sensiblement plus mitigée avec une température élevée qui a écourté la saison des plantations.

Avec un **chiffre d'affaires de CHF 1'998'615.47** l'objectif budgétaire, à 2 millions a été atteint. La baisse par rapport à l'année passée s'établit cependant à 4,0 %.

A noter une marge brute sur marchandise à un niveau exceptionnel (69.34 % contre 63.98 % l'année précédente), grâce à une part sensible de ventes issues de nos productions propres, à une politique d'achat ciblée et rationalisée, ainsi qu'aux royalties encaissées.

Avec un **bénéfice net de CHF 479'159.67**, la Pépinière réalise ainsi un exercice particulièrement réjouissant.

Activité « Immeubles locatifs et bâtiments d'exploitation »

Les immeubles locatifs situés à Genolier (3 immeubles et 18 appartements) et les bâtiments d'exploitations affichent un résultat positif de CHF 15'356.48. La réfection complète du hangar à machines de notre Pépinière achevée en octobre 2024 (toit et façades) a impacté le résultat pour la 2^{ème} année consécutive.

Coûts fixes, amortissements et provisions

Les **charges de personnel**, soit les salaires bruts, la part patronale aux charges sociales, les frais de formation et autres frais de personnel, s'élèvent à CHF 1'860'563.99. Ce poste est en légère baisse de 1,9 % par rapport à l'année passée.

Les **frais généraux** se situent à CHF 692'861.61. Ils sont en baisse de près de 10 % grâce à la réduction marquée des coûts d'entretien des immeubles.

Les **amortissements des immobilisations et participations**, à CHF 316'920.43.-- incluent désormais l'amortissement du hangar à machines inauguré en octobre 2024, ainsi qu'un amortissement exceptionnel sur une participation.

Bilan

Le bilan de la Coopérative présente un **fonds de roulement net** (Actifs circulants, déduit des dettes à court terme) d'environ CHF 5,3 millions. Le niveau d'endettement à court terme est par conséquent maîtrisé.

A 46,8 %, le **ratio des fonds propres** se maintient à un haut niveau. Le bilan présente toujours une structure particulièrement solide.

L'exercice de la Coopérative boucle avec un **bénéfice net de CHF 380'081.28**.

Durant la période, la Coopérative a généré un **cash-flow positif de CHF 750'000.--**.

Le **résultat à reporter** sur l'exercice suivant est de **CHF 5'396'875.59**.

Bilan de l'exercice 2024-2025

ACTIFS	30 juin 2025	30 juin 2024	Variations
Actifs circulants			
Trésorerie	2'461'942.55	3'189'993.86	-728'051.31
Placements titres BCV	1'443'907.41	0.00	1'443'907.41
Débiteurs clients	2'603'704.93	2'865'353.70	-261'648.77
./. Provision pour pertes sur créances	-156'000.00	-153'000.00	-3'000.00
Débiteurs divers	64'815.05	58'269.56	6'545.49
Débiteurs charges sociales	20'716.35	23'977.55	-3'261.20
Stock marchandise	1'055'775.00	1'055'897.00	-122.00
Actifs transitoires	55'250.01	60'317.29	-5'067.28
Total actifs circulants	7'550'111.30	7'100'808.96	449'302.34
Actifs immobilisés			
Mobilier, agencement, informatique	42'501.00	14'401.00	28'100.00
Machine et matériel d'exploitation			
Pépinière	101'500.00	136'250.00	-34'750.00
Véhicules	83'500.00	58'700.00	24'800.00
Terrains	123'000.00	133'000.00	-10'000.00
Bâtiments d'exploitation de la pépinière	576'000.00	78'000.00	498'000.00
Immeubles	5'570'000.00	5'918'548.86	-348'548.86
Garantie de loyer	6'672.45	6'665.79	6.66
Participations	312'500.00	312'500.00	0.00
./. Provisions sur participations	-227'500.00	-177'500.00	-50'000.00
Total actifs immobilisés	6'588'173.45	6'480'565.65	107'607.80
TOTAL ACTIFS	14'138'284.75	13'581'374.61	556'910.14
PASSIFS	30 juin 2025	30 juin 2024	Variations
Capitaux étrangers			
Créanciers - Fournisseurs	1'374'117.80	1'369'915.24	4'202.56
Créanciers charges sociales	34'045.10	53'699.15	-19'654.05
TVA due	188'164.21	153'743.37	34'420.84
Passifs transitoires	336'533.30	293'583.79	42'949.51
Encaissements d'avance certif. FM	266'000.00	52'000.00	214'000.00
Encaissements d'avance EBS	49'000.00	36'000.00	13'000.00
Autres dettes à long terme (échéance 2029)	10'000.00	10'000.00	0.00
Prêts hypothécaires	5'266'798.75	5'345'638.75	-78'840.00
Total capitaux étrangers	7'524'659.16	7'314'580.30	210'078.86
Capitaux propres			
Capital social	1'216'750.00	1'250'000.00	-33'250.00
Bénéfice reporté	5'016'794.31	4'839'088.05	177'706.26
Résultat de l'exercice	380'081.28	177'706.26	202'375.02
Total capitaux propres	6'613'625.59	6'266'794.31	346'831.28
TOTAL PASSIFS	14'138'284.75	13'581'374.61	556'910.14

Comptes d'exploitation de l'exercice 2024-2025

RUBRIQUES	juil. 24-juin 25	juil. 23-juin 24	Variations
Chiffres d'affaires	17'102'369.65	16'133'682.69	968'686.96
Recettes de courtage	612'093.25	633'776.65	-21'683.40
Achats, frais d'achats, transports	-14'716'661.17	-13'878'100.08	-838'561.09
MARGE BRUTE	2'997'801.73	2'889'359.26	108'442.47
Produits généraux			
Cotisations des membres	152'777.95	154'283.65	-1'505.70
Honoraires de certification	81'728.50	51'000.00	30'728.50
Honoraires de gestion	42'000.00	42'000.00	-
Produits divers	220'204.13	245'081.80	-24'877.67
Total des produits généraux	496'710.58	492'365.45	4'345.13
MARGE NETTE	3'494'512.31	3'381'724.71	112'787.60
Coûts fixes			
Charges de personnel	1'860'563.99	1'896'136.27	-35'572.28
Loyer et frais de locaux	75'765.73	70'860.61	4'905.12
Frais généraux	692'861.61	843'976.79	-151'115.18
Pertes s/débiteurs, frais contentieux	1'033.72	31'992.11	-30'958.39
Total des frais généraux	2'630'225.05	2'842'965.78	-212'740.73
Charges / Produits financiers	115'440.16	78'319.94	37'120.22
RÉSULTATS AVANT AMORTISS.	748'847.10	460'438.99	288'408.11
Impôts	59'425.00	24'085.00	35'340.00
Amortiss. Immobilisations/Particip.	316'920.43	286'445.00	30'475.43
Ajustements de provisions	3'000.00	-3'000.00	6'000.00
Total amortissements et dotations	379'345.43	307'530.00	71'815.43
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	369'501.67	152'908.99	216'592.68
Produits hors exploit. ou exe. antér.	10'742.42	27'554.48	-16'812.06
Charges hors exploit. ou exe. antér.	-162.81	-2'757.21	2'594.40
Total charges & produits hors expl	10'579.61	24'797.27	-14'217.66
RÉSULTAT NET	380'081.28	177'706.26	202'375.02

Budget 2025-2026

Commentaires de Fabio Ferraretto, Resp. finances et administration

Activité « Négoce de bois »

Le budget précédent (2024-2025) avait été établi sur un volume de grumes de 180'000 m³ à CHF 78.--/m³ en moyenne. L'exercice s'est finalement bouclé avec un volume commercialisé de 186'150 m³, à un prix moyen de CHF 76.94.

Le volume budgété pour le prochain exercice s'établit à 178'000 m³. Nous restons prudents dans l'approche volume, les incertitudes économiques et géopolitiques, surtout pour le printemps 2026, étant importantes. Pour ce qui est du prix moyen, nous pensons que le marché, sur l'automne 2025, sera dynamique, même s'il faut compter avec une forte dose d'incertitude pour la suite. La baisse des taux d'intérêts engagée par les banques centrales donne un peu d'oxygène à l'économie. Le change Euro – franc suisse est toujours aussi défavorable, mais semble stable depuis plusieurs mois.

Nous avons par conséquent établi notre budget à un prix moyen de CHF 79.--, en très légère hausse par rapport à l'exercice précédent.

Notre marge brute se situerait ainsi à CHF 1'096'000.--

Le bloc des charges du personnel restera stable, aucun changement dans notre structure actuelle n'étant envisagée.

Le reste des frais généraux ne bouge pratiquement pas d'une année à l'autre et n'apporte pas de commentaires particuliers.

Les charges d'amortissements sont pratiquement identiques à l'année précédente.

Le résultat net final s'établirait ainsi à environ CHF 47'720.-- de bénéfice.

Activité « Services généraux »

Les services généraux, qui incluent l'associatif, le mandat de gestion SODEFOR, la certification, l'antenne romande d'Energie-bois Suisse, sont structurellement déficitaires sur sa partie associative. La certification et l'antenne romande EBS étant financièrement neutres pour la Forestière.

Ce département présente un déficit d'un peu plus de CHF 78'000.--, en nette régression par rapport à l'année précédente. L'amortissement de la participation est arrivée à son terme et la moins-value sur titres n'est pas budgétée.

Activité « Services généraux »

Cela fait cinq exercices que la Pépinière atteint ou dépasse les 2 millions de chiffre d'affaires et nous réitérons cet objectif pour le budget. La dynamique reste bonne depuis plusieurs années où l'établissement d'un tel objectif semble désormais réaliste.

Par ailleurs, nous avons établi un objectif de marge brute (59 %) très prudent par rapport au dernier exercice (69%).

L'année précédente, l'équipe était incomplète, un poste en particulier n'ayant pas pu être repourvu. Le budget tient compte d'une équipe désormais au complet.

Les autres frais généraux sont stables et n'apportent pas de commentaires en particulier.

Les amortissements sont en progression, tenant compte de l'impact des investissements nouveaux prévus pour ce département.

La Pépinière devrait boucler avec un bénéfice net de près de CHF 160'755.--.

Activité « Immeubles locatifs et bâtiments d'exploitation »

Les deux exercices précédents avaient été marqués par la réfection de plusieurs appartements et les travaux du hangar à machines.

Sur l'exercice à venir, nous repartons sur des charges standard, en net recul par rapport aux années précédentes.

Un tiers des crédits hypothécaire sont sur un taux variable à 3 mois qui a sensiblement baissé depuis deux ans. La baisse, constatée à l'exercice précédent, se poursuit.

Les amortissements restent stables d'une année à l'autre.

Le résultat des immeubles s'établit ainsi à près de CHF 71'150.-- de bénéfice

Le **consolidé de la Coopérative** est attendu avec un bénéfice net de CHF 201'000.--

Ci-dessous, le résumé, par centre de profit, de l'ensemble des éléments financiers du budget 2025-2026 :

Centre de profit	Chiffres d'affaires	Achats, frais d'achats	Personnel, loyer, frais généraux et amortiss.	Résultat d'exploitation	Charges et produits hors exploit	Résultat net
Négoce de bois, yc courtage	14'836'000.00	-13'740'000.00	-1'050'280.00	45'720.00	2'000.00	47'720.00
Services généraux, associatifs	528'100.00	0.00	-606'725.00	-78'625.00	0.00	-78'625.00
Pépinière de Genolier	2'000'000.00	-825'000.00	-1'014'245.00	160'755.00	0.00	160'755.00
Immeubles et bâtiments	503'000.00	0.00	-431'850.00	71'150.00	0.00	71'150.00
TOTAUX	17'867'100.00	-14'565'000.00	-3'103'100.00	199'000.00	2'000.00	201'000.00



RUBRIQUES	Budget 2025-2026
ACTIVITÉ	
Chiffre d'affaires brut, recettes	17'196'500.00
Achats, frais d'achats, transports	-14'565'000.00
Recettes de courtage	646'000.00
MARGE BRUTE	3'277'500.00
Produits généraux	
Produits divers	24'600.00
Total des produits généraux	24'600.00
MARGE NETTE	3'302'100.00
Coûts fixes	
Charges de personnel	2'003'945.00
Loyer	75'150.00
Frais généraux	643'755.00
Pertes s/débiteurs, frais contentieux	1'200.00
Total des frais généraux	2'724'050.00
Charges / Produits financiers	74'850.00
RÉSULTATS EBITDA	503'200.00
Impôts	35'500.00
Amortissements	268'700.00
Ajustements de provisions	0.00
Total amortissements et dotations	304'200.00
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	199'000.00
Produits hors exploit. ou exe. antér.	2'000.00
Charges hors exploit. ou exe. antér.	0.00
Total charges & produits hors expl	2'000.00
RÉSULTAT NET	201'000.00
CASH FLOW	469'700.00





Pépinière de Genolier

Pépinière de Genolier

Route de Trélex 29
CH-1272 Genolier

Tél. : +41 (0)22 366 14 80
Fax : +41 (0)22 366 15 75
Courriel : pepiniere.genolier@laforestiere.ch

www.pepinieredegenolier.ch

Le site internet de la Pépinière de Genolier
répond à toutes vos questions !

Rabais pour les membres de La Forestière !



LA FORESTIÈRE®

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE PROPRIÉTAIRES
ET EXPLOITANTS FORESTIERS

La Forestière

Société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers
Route de la Chocolatière 26
CP 129
CH-1026 Echandens

Tél. : +41 (0)21 706 50 20
Fax : +41 (0)21 706 50 29
Courriel : info@laforestiere.ch
Listes de cubages : cubages@laforestiere.ch

www.laforestiere.ch

